

académie  
Amiens



direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Somme

éducation  
nationale



Amiens le 13 décembre 2013

Inspectrice de l'Éducation  
Nationale Adjointe au Directeur  
Académique des Services de  
l'Éducation Nationale,  
directeur des services  
départementaux de l'éducation  
nationale de la Somme

Circonscription I.E.N. Adjointe

Référence :  
DM/MD 184-13

Affaire suivie par  
Dominique Maire

Téléphone  
03 22 71 25 01  
Fax  
03 22 71 25 13  
Mél.

len80.adjoint@ac-amiens.fr

20 boulevard d'Alsace-Lorraine  
80063 Amiens cedex 9

Monsieur le Secrétaire général,

Votre courrier en date du 9 décembre 2013 a retenu toute mon attention.

Vous y évoquez le suivi des contractuels admissibles qui ne sont plus soumis aux obligations universitaires et interrogez sur le suivi mis en place pour les accompagner.

Je précise que le premier suivi est effectué par le tuteur de terrain qui accompagne le contractuel chaque lundi. Par ailleurs, il est prévu que pour le deuxième remplacement de deux semaines, chaque contractuel sans suivi ESPE bénéficie d'une visite conseil d'un maître formateur et d'une journée de formation en amont.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, mes salutations distinguées.

Le Directeur Académique  
des Services de l'Éducation Nationale,  
directeur des services départementaux de  
l'éducation nationale de la Somme

  
Yves DELECLUSE

Monsieur Philippe Decagny  
Secrétaire général du SE-UNSA  
4 rue Paul Sautai  
80000 Amiens